

CONCERTS

Cabaret L'Escale (Migennes) – tél : 09 62 26 10 32

Octobre

Vendredi 01/10 : "KARL MARX LE RETOUR" théâtre 21h / **Mardi 05/10 :** "FACE A LA MER" Chanson française Gratuit à 21h / **Samedi 09/10 :** "GREGOIRE COURTOIS" Littérature Gratuit à 15h / **Mardi 12/10 :** "MODIBICK" Chanson rock déjanté Gratuit à 21h / **Samedi 17/10 :** "THIERRY DESAULES" > Littérature Gratuit à 15h / **Mardi 19/10 :** "TUMAI" Reggae Gratuit à 21h / **Vendredi 22/10 :** "SYL NUVAANU + TRIO HAWAII" Nippon flamenco + Chanson poétique à 21h / **Mardi 26/10 :** "LE CHEMIN DES CHEVRES" Chanson déjantée Gratuit à 21h.

Novembre

Mardi 02/11 : "ADRIEN MARCO FEAT JEREMY TORDJMAN" Jazz manouche Gratuit à 21h / **Vendredi 05/11 :** "MISSION IMPRO-CIBLE" Humour à 21h / **Mardi 12/11 :** "LE PETIT DERNIER" Chanson folk Gratuit à 21h / **Samedi 13/11 :** "CAMILLE" Cinéma Gratuit à 15h / **Mardi 16/11 :** "CHARLOTTE MILDRA" Chanson onirique Gratuit à 21h / **Mercredi 17/11 :** "MBONGUI" Conte musical africain Gratuit à 15h / **Samedi 20/11 :** "CHRISTIAN & JULIEN FLAMAND" > Bande dessinée Gratuit à 15h / **Mardi 23/11 :** "TRAM DES BALKANS" Musique de l'Est & de l'Ouest Gratuit à 21h / **Samedi 27/11 :** "LES VINVYLS" Sixties-seventies à 21h / **Mardi 30/11 :** "LE PLAT PAYS" Chanson française hommage à Brel Gratuit à 21h.

Décembre

Samedi 04/12 : "BARBARA MOREAU" Littérature Gratuit à 15h / **Mardi 07/12 :** "CARTE BLANCHE à JEAN-MARC KUNTZEL" avec le Conservatoire d'Auxerre Gratuit à 21h / **Vendredi 11/12 :** "JAZZ EN SCENES" > ADRIAN CLARK + PIERRE DE TREGOMAIN QUARTET Jazz à 21h / **Mardi 14/12 :** "CARTE BLANCHE à DAVID TEBOUL avec l'école de Musique du Migennes & le Conservatoire d'Auxerre Gratuit à 21h.

THEATRE

Théâtre perché (Briennon) – tél : 0386430336 mail : letheatreperche@ville-briennon.fr

Octobre

Dimanche 03/10 : « Voyage » Concert à 15h par le duo Bionium / **Mercredi 20/10 :** « Banquets » à 20h30 - Théâtre musical par la Cie de la Cyrene

Novembre

Mercredi 10/11 : « Dans le salon de Mozart » concert gratuit à 19h. Ensemble quintette avec clarinette (Roger Lenoir) et les élèves des écoles de musique du Migennes et de Joigny (direction P. Mourey) / **Dimanche 14/11 :** « Duo Lill Bartok » à 15h - Théâtre musical entre jazz onirique et folklore imaginaire / **Vendredi 19/11 :** « Eshofolo » à 20h30. Solo de danse par Vincent Manisoe / **Dimanche 28/11 :** « Côte Sud » Concert à 15h. Répertoire de chansons traditionnelles argentines par Anne Le Goff et Guy Chapalain

Décembre

Mercredi 08/12 : « Rencontre » Concert gratuit à 19h. Chorale d'enfants de l'école de musique de Briennon dirigée par Anne Le Goff et guitare jazz (Gregory Tessier). Répertoire blues jazz / **Mardi 14/12 :** « Ils vivent au sommet des arbres » vidéo conférence à 19h. L'explorateur dijonnais M. Thiney, prix mondial 2010 d'exploration des contrées oubliées et de la paix dans le Monde, vient commenter le film de ses derniers voyages.

Janvier

Dimanche 16/01 : « Novecento pianiste » à 15h par la Cie du Traitrac. L'histoire incroyable d'un pianiste prodige né sur un transalantique en 1900 / **Dimanche 30/01 :** « Devinez qui ? » à 15h. Adaptation du roman « Les dix petits nègres » d'A. Christie par la Cie du Travail.

ANIMATIONS (Briennon) Maison du tourisme 03 86 43 03 36

03 octobre : vide greniers (stade)

07 novembre : après-midi jeux de société (salle des fêtes)

20-21 novembre : bourse aux jouets (salle des tanneries)

21 novembre : Foire de la Ste Catherine (marché couvert)

12 décembre : marché de Noël (salle des fêtes)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



du côté de Bellechaume



Bulletin d'informations municipales

N°5 Septembre 2010

Quelques astuces pour mieux trier...

Tout d'abord, je voudrais vous remercier d'être venu nombreux à la réunion d'information qui s'est déroulée le 1er avril 2010 à la Salle des Fêtes. Je tiens aussi à vous féliciter de la baisse de vos ordures ménagères (sac noir ou gris), la baisse est en moyenne de 30kg/an/hab. Mais vous pouvez encore améliorer notre geste de tri. C'est pour cela que je vous proposerai régulièrement dans ce bulletin de nouvelles petites astuces pour réduire vos ordures ménagères et les déchets partant en déchèterie.

Votre ambassadrice de tri
emmeline.adt@gmail.com

Y'a-t-il un médecin à Bellechaume ?

Vous êtes – ou avez été - un professionnel de la santé (médecin, aide-soignant, pédiatre, chirurgien, dentiste, infirmier, analyste, psychiatre, anesthésiste, etc.). Votre recensement nous intéresse dans le cadre d'un prochain article pour le bulletin municipal. Merci de vous faire connaître au 03 86 43 14 82 ou par mail mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

STEPH ANIMATIONS

Port. 06 12 79 29 50

Pour vos animations de mariage, anniversaires, baptêmes, St Sylvestre, soirées diverses, particuliers et collectivités, faites appel à un professionnel. Une discothèque très variée (zouk, salsa, compas, antillaise, dance, disco, rock, rock'n roll, pop, variété, internationales...) vous sera proposée sous une haute puissance et qualité musicale accompagnée d'une multitude d'effets lumineux de dernière génération.

N°SIRET : 423 184 423

Astuce n°1

Durant vos courses

La réduction des déchets commence dès l'achat des produits dans votre hypermarché. Il faut privilégier : la découpe, le vrac, les grandes quantités, les produits peu emballés, et donc éviter : les proportions individuelles, les éco recharges, les suremballages et les produits à utilisation unique (ex : lingette pour nettoyer le sol).

gîte de Soie

ROZIN'va, Anne
Cuisine usulique à votre porte
Création Mode & recharges
N° SIRET : 498 968 270 00047
3 rue de la Rampe, 89210 ABERCY
☎ 03 86 43 11 52
✉ fedecocite@kims.fr

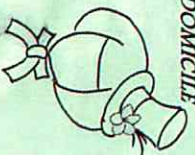
NOUVEAU DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS,

TOUT EN UN POUR REUSSIR VOTRE SOIREE

SELON VOTRE BUDGET

(de l'élaboration des invitations jusqu'au lendemain des festivités)

MA CUISINE A VOTRE DOMICILE



Imprimé sur nos sites - Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

INFOS PRATIQUES 2
EDITORIAL..... 3
ACTUALITE 4
INTERCOMMUNALITE
Qu'est-ce-que ça va changer ? 5
Zoom sur
■ Les assistantes maternelles..... 6
■ Decap'net..... 7
ALBUM PHOTOS
Les manifs de l'été..... 8
LE PETIT CAHIER DES ASSOCIATIONS..... 9-11
UN PEU D'HISTOIRE
La forêt, un patrimoine communal millénaire... 12
ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ... 13
ANNONCES..... 14
A RETENIR.....15
ETAT CIVIL.....15
CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS..... 16



Septembre, synonyme de rentrée, reprise... Rentrée pour les uns avec plein de changements : changements de cours, changements d'établissements, de professeurs... Nous savons tous que les jeunes ont une facilité d'adaptation, mais il y a malgré tout toujours un peu d'appréhension. Tout cela est normal et je leur souhaite bon courage et plein de réussites pour cette année scolaire qui commence.

Après les vacances, la reprise pour les personnes en activité, souhaitons que ce soit l'année de la reprise avec un grand R, le pays en a bien besoin. La commune avait prévu certains travaux en début d'année. Le Conseil général nous a prévenu que la plupart des subventions –même celles déjà accordées – ne seraient versées qu'en 2011. Nous pensons donc repousser certains travaux à l'année prochaine en espérant que ces institutions pourront à nouveau nous soutenir.

L'été s'est déroulé au gré des différentes animations organisées par les associations de la commune : Feu de la Saint-Jean, 14 juillet, vide greniers, Stock cars. Je veux revenir sur le 14 juillet. Pas mal de dégradations ont eu lieu la nuit du 13 au 14 : une vingtaine de boîtes aux lettres défoncées par les pétards qui deviennent de plus en plus dangereux mais aussi certaines fracassées à coups de pied, des panneaux de signalisation arrachés et j'en passe. Je trouve dommage qu'une nuit qui devrait être une nuit de fête et de réjouissances devienne nuit de cauchemars pour ceux qui ne demandent rien à personne. Faudra-t-il interdire, « mot à la mode », les pétards ou tout simplement supprimer les festivités du 14 juillet : ce serait dommage. Il est possible de faire la fête sans saccager le bien d'autrui et ce serait une bonne chose pour tout le monde.

Que ces abus ne me fassent pas oublier tous les bénévoles qui oeuvrent pour animer la vie du village. Réunir les habitants est un point essentiel. Merci et continuez ces rencontres, le conseil vous y encourage vivement.

Bonne reprise à tous et bon courage.

L. DELMOTTE
Maire de Bellechaume

La forêt, un patrimoine communal millénaire

Comment évoquer l'histoire et l'identité de notre village sans aborder son lien inaliénable à la forêt d'Othe qui couvre encore aujourd'hui 23 de son territoire. Elle-même propriétaire forestier de près de 164 ha (7% de sa superficie), la commune a toujours par le passé fait le choix de préserver et de faire fructifier ce véritable patrimoine au bénéfice de ses habitants malgré les périodes difficiles imposées par l'histoire et parfois au prix de bras de fer mémorables avec l'autorité.

Un cadeau de Saint Loup

Tout commence en 623 à la mort de St Loup, alors Archevêque de Sens et héritier d'une famille de grands seigneurs de Bourgogne, où tous ses biens sont légués à son successeur à l'Archevêché. Parmi ces propriétés, un vaste territoire boisé qui correspond à l'actuelle forêt domaniale de Courbépine (1) et aux forêts communales actuelles de Briennon et de Bellechaume. Depuis St Loup, un droit d'usage du bois était laissé gracieusement aux habitants pour le chauffage, la construction ou le charbonnage (2). Or, en 1551 un conflit éclate entre les habitants et l'Archevêché qui fait régulièrement des coupes dans cette forêt sans se soucier de ce droit d'usage séculaire et s'insurge justement d'abus de la part des habitants. Il règne en cette époque de guerres de religion un climat de révolte et les habitants de Bellechaume et de Briennon entendent bien défendre leur acquis indispensable à la survie des familles. Antoine Duprat, conseiller du Roi et garde de la Prévôté de Paris est dépêché en personne pour régler le litige et rédige le 27 avril 1552 un acte qui reste à ce jour le seul acte de propriété authentique de nos bois. Il est alors convenu que l'Archevêché cède aux habitants 1100 arpents de la forêt de Courbépine selon une répartition de 8/11^e pour Briennon et 3/11^e pour Bellechaume (proportionnellement à la population des 2 communes).



Coupe de régénération parcelle communale n°23

Naissance des affouages

En 1669 Colbert, ministre des finances de Louis XIV, se préoccupe (300 ans avant la création de l'ONF) du renouvellement des forêts de France en imposant un quart en réserve dans toutes les forêts pour laisser croître les arbres en futaie. Pour ce faire, un plan des 2 forêts (qui deviendront communales à la Révolution) est établi en 1733 par Edmé Baillet, arpenteur mandaté par les officiers de la maîtrise des Eaux et Forêts de Sens. Ce plan divise les bois de Bellechaume en 12 coupes (ou ventes) de bois « de feu » (3). C'est la naissance des « portions » ancêtres des affouages qui aujourd'hui encore permettent aux habitants de Bellechaume de se chauffer à moindre coût. L'arpenteur du Roi délimite également les réserves... mais oublie d'en délimiter une pour chaque commune : la réserve indivise de 137 ha entre Briennon et Bellechaume ne restera jusqu'à sa levée en 1998 où Bellechaume récupérera 38 ha de bois.

Une réserve financière pour le budget communal

Mais si ces bois ont toujours été une vraie ressource pour les habitants, ils ont constitué une importante source de financement des grands travaux communaux : réseau d'eau potable, construction de la route Sens-Auxerre... On raconte que découvrant que le tracé de cette route ne passait pas par le village, la commune menage de retirer sa contribution de 20 000 francs et sa cession gratuite du terrain nécessaire. Un argument qui a apparemment convaincu l'Etat de revenir sur son tracé initial... et nous permet aujourd'hui d'être desservis par cet axe routier majeur du département. Aujourd'hui la vente des coupes rapporte à la commune entre 10 et 30 000 €/an pour un investissement annuel d'environ 5000 €. On ne peut que remercier alors le Conseil municipal qui en 1854 refusa l'offre – pourtant bien avantageuse à l'époque – du Préfet de vendre sa forêt pour placer le produit en rentes sur l'Etat...

(1) la forêt de Courbépine restée propriété du clergé jusqu'à la Révolution est devenue domaniale, c'est-à-dire gérée par l'Etat.
 (2) la fabrication des roues
 (3) la forêt communale en compte aujourd'hui 29

Adhérer à une intercommunalité : qu'est ce que ça va changer ?

Le conseil municipal de Bellechaume vient de choisir de suivre les autres communes du Canton (Briennon, Champost, Esnon, Mercy et Venizy) en rejoignant la Communauté de communes du Saignellois dès le 1^{er} janvier 2011. Par cet élargissement, cette intercommunalité qui double ainsi sa taille attend l'approbation préfectorale pour devenir la Communauté de Communes des 4 rivières. Décryptage avec Jean-Hervé ALLARD, actuel Président de la Communauté de Communes du Saignellois.

Quelle envergure pour la future CC des 4 rivières ?

Avec Beaumont, Seignelay, Chemilly, Ormoy et Mont St Sulpice, la CC du Saignellois compte actuellement près de 5000 habitants. L'arrivée de 6 nouvelles communes dont la vôtre, va nous permettre de doubler de population et par là de doubler la dotation de l'Etat qui contribue largement à notre budget. Cette dotation ne déduit en rien celle qui est versée aux communes. Les compétences qui sont à transférer à la CC par les communes sont relativement limitées : création et entretien de voirie, ramassage et traitement des déchets, développement de zones d'activité économiques, mais pourront bien sûr être complétées si les communes membres le souhaitent. L'aménagement du territoire communalitaire, c'est-à-dire en gros planifier l'implantation de nouvelles zones industrielles ou d'équipements collectifs est une compétence qui va enfin pouvoir avoir du sens dans une intercommunalité de cette taille.

En tant qu'élu à Beaumont -adhérente à la CCS depuis 1994- quel est votre avis personnel sur les atouts et les contraintes d'appartenir à une communauté de communes ?

Les élus des petites communes ont souvent peur de perdre de leur autonomie de décision en entrant dans une communauté. Mais nous avons ici une intercommunalité cohérente constituée de villages et de populations qui ont quasiment les mêmes besoins et les mêmes intérêts. Un meilleur entretien de nos routes, le fait de se décharger de la gestion de domaines complexes comme l'assainissement ou le traitement des déchets, la mise en place et surtout le financement de nouveaux services dont nos habitants sont de plus en plus demandeurs : accueil périscolaire, sport, culture, etc. Financièrement, je dirais qu'au pire cela ne change rien, au mieux cela représente des économies pour la commune. Le fonctionnement de la CC ne représente quasiment aucune charge supplémentaire (le personnel se résume à une secrétaire) et plus les marchés sont importants, plus on peut tirer les prix. A Beaumont, nos routes sont bien mieux et plus souvent entretenues que lorsque nous finissons seuls leur réfection.

Une hausse de la fiscalité locale telle à craindre ?

Si on n'augmente pas les compétences actuelles non. Bien entendu si on rajoute de nouveaux services à la population la fiscalité globale augmentera. Notre communauté finance ses dépenses par un prélèvement sur les recettes fiscales communales, donc la hausse de la fiscalité globale dépendra de la volonté des élus municipaux de réduire ou non la part communale des impôts locaux au regard des compétences transférées et donc des charges financières correspondantes. Pour le financement de traitement des ordures ménagères, nous opterons sûrement pour une redevance (en fonction de ce que chacun jette) plutôt que votre taxe actuelle calculée sur la valeur foncière de l'habitation.

Quel avenir pour la CC des 4 rivières ? Quels projets communs à mettre en place ?

Ce projet de communauté élargie – sur lequel toutes les communes concernées travaillent depuis un an et qui attend l'approbation du Préfet - va vraiment dans le sens du projet de loi incitant les communes à rejoindre une intercommunalité de grande taille avant 2014. A court terme, les écoles de musique et multisports, l'accueil périscolaire, la petite enfance et le SPANC (assainissement non collectif devraient s'ajouter aux compétences gérées communautairement.



Jean-Hervé ALLARD, Président de la CCS

Assistante maternelle à Bellechaume

Les nounous ou tatas comme les appellent nos petits ont vu en quelques années leur activité se professionnaliser avec l'attribution par le Conseil général d'un agrément renouvelable à l'issue de formations pointues et de contrôles réguliers de leurs conditions d'accueil et surtout par l'application d'une première convention collective. Un métier plus encadré et mieux protégé juridiquement, un gage de sérieux doublé d'avantages fiscaux pour les parents mais qui ne supplantent en rien, le « don » naturel pour s'occuper des enfants et le lien de confiance qui doit s'établir avec les parents. Cette rentrée était l'occasion de vous présenter les 4 assistantes maternelles agréées installées à Bellechaume.



Brigitte LEQUIEN

Agréée depuis 1986
2 places 0-6 ans (complet)
1 place 2-12 ans
1 place périscolaire (si fratrie)
Matériel de puériculture, jouets, cour, promenades. Pas d'accueil le samedi.

« Certains enfants que j'ai gardé à Bellechaume ont déjà 20 ans. Pour moi, le cadre familial est important, l'enfant est rassuré de partager la vie de la famille, de retrouver les autres enfants. J'ai souvent privilégié les fratries pour ça. S'occuper des enfants des autres est une lourde responsabilité et je l'ai toujours acceptée, mais le principe de précaution très à la mode rend actuellement le métier plus compliqué »

Contact : 16 rue Sachot – tél 03 86 43 15 99



Karine MILON

Agréée depuis 2007
3 places 0-18 ans (2 disponibles)
1 place périscolaire (complet)
Jouets, jardin, cour, véhicule à disposition, préparation de repas, promenades. Horaires d'accueil larges.

Samedi (1 seul enfant).

« Pour moi ce métier a toujours été un choix, j'ai fait les études nécessaires, et dès que j'ai pu l'exercer je l'ai fait. J'ai déjà gardé plusieurs enfants de Bellechaume et des villages autour, et je continue en périscolaire. J'essaie de diversifier les activités, parfois avec les beaux jours on va pique-niquer ou jouer au parc. Cela leur permet de s'habituer à jouer avec d'autres enfants »

Contact : 7 rue Pasteur – tél 03 86 43 17 39



Sylvie PAYEN

Agréée depuis 2010
1 place 0-18 ans (disponible)
1 place périscolaire 3-18 ans (dispo.)
Chambre dédiée au couchage des enfants, jardin, matériel de puériculture, véhicule à disposition, pas d'animaux, pas de fumeurs dans la maison.

Stages effectués en crèche et en école maternelle. Formation EP1 validée (1^{ère} partie du CAP petite enfance) : nutrition, psychologie de l'enfant, brevet de secourisme. Horaires d'accueil larges et samedi.

« Je viens de terminer ma formation. Je suis donc disponible de suite et suis très souple sur les horaires d'accueil car j'ai travaillé en 2x8, et je sais ce que c'est »

Contact : 13 rue du Charmoy – tél 03 86 43 10 70



Josiane BERNARD

Agréée depuis 1995
3 places 0-6 ans (2 disponibles)
Garde périscolaire possible en continuité.

Matériel de puériculture, jouets d'éveil, promenades. Horaires d'accueil larges.

« Je garde des enfants depuis longtemps, c'est un très joli métier. J'ai dû l'interrompre 4-5 ans pour raisons familiales, mais j'ai repris en arrivant à Bellechaume. C'est vrai que c'est assez difficile de trouver des enfants à garder en ville, ça marche au mieux à oreilles. En même temps, je pense qu'il vaut mieux en avoir moins à garder à la fois et pouvoir s'y consacrer pleinement, les éveiller, jouer avec eux »

Contact : 12 rue du Hangar – tél 03 86 43 08 52



Les brèves du Club des Loisirs

Voyage au Creusot

Le 5 juin dernier, 45 adhérents ou sympathisants du club des loisirs ont fait une levée spéciale pour rejoindre Le Creusot, terme de notre escapade.

A notre arrivée sur le site d'une ancienne mine aménagée en musée et gérée (à ce jour) par une association de bénévoles, nous avons été conviés à la projection d'un film très pédagogique retraçant l'évolution du travail dans les mines de charbon. Puis 2 groupes ont été constitués pour la visite du musée et des galeries minières reconstituées : félicitations aux 2 guides qui ont su nous faire revivre la difficulté de ce métier.

Puis direction la gare du Creusot pour un départ en petit train aménagé en restaurant qui, tout en déjeunant, nous a conduit 5,2 km plus haut sur le plateau des Combes sur le tracé du parcours d'évacuation des scories des hauts fourneaux des usines Schneider. Moment particulièrement apprécié des participants qui au terminus ont pu prendre le café sur la terrasse de la gare des Combes ! Après un retour à la gare de départ, nous avons retrouvé une guide de l'office du tourisme qui nous a commenté la vie de cette ville et ses monuments principaux. A 20h30, nous étions de retour à Bellechaume après une journée ensoleillée et bien remplie.

Vide greniers 2010

Comme chaque année, ce moment incontournable de la vie du club, a permis une animation de notre commune. Dès le lever du jour, 122 exposants recensés se sont partagés les trottoirs de la rue principale. Le soleil était au rendez-vous permettant aux visiteurs de flâner et faire de bonnes affaires (on le suppose...). Les activités proposées par le club ont connu un grand succès (restauration avec une innovation dans le lavoir, buvette, tombola, stands divers...). Cette réussite est le fruit du travail d'une cinquantaine de bénévoles adhérents ou non du club. Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement et fidélité à cette manifestation.

Gérard BOUNEAU
Secrétaire du club

Calendrier des manifestations organisées par le club jusqu'en mars 2011

- 03/10/2010 – Repas du club (à partir de 12h30 à la salle des fêtes)
- 20/11/2010 – Choucroute animée par l'Orchestre « Arc en ciel » (12h30 à la salle des fêtes)
- 11/12/2010 – Visite guidée du Borvo à Chemilly s/Yonne, qui a fait de sa recette de saumon fumé une référence culinaire européenne (RDV à 14h)
- 15/01/2011 – Assemblée générale du club suivie de la Galette des rois (salle des fêtes)
- 12/02/2011 – Ractlette et jeux (à partir de 19 h à la salle des fêtes)
- 23/03/2011 – Après-midi crêpes ouverte à tous (à partir de 15h à la mairie)
- Avril 2011 - Sortie prévue à « La Coupole des Anges » (Bussy-en-Othe)
(nous vous tiendrons informer de la date dès que possible)

Tous les adhérents du club sont prévenus par invitation dans leur boîte aux lettres, et nous invitons le reste de la population par voie d'affichage. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour l'une ou l'autre de nos activités.

Thérèse DELMOTTE
Présidente du club

L'amicale des enfants de Bellechaume

Il ne manquait que les indiens !!!

La soirée Country du samedi 17 avril dernier a connu grâce à vous un franc succès ! Séance de Madison pour ouvrir le bal, puis initiation à la danse country par une "prof PRO" au micro, piste envahie par les convives, éclats de rire (pas toujours facile de suivre les pas et de tourner tous ensembles dans le bon sens), et au final, un quadrille qui fonctionne même plutôt bien !

Nous n'avons presque rien à envier au groupe Highway 6 venu de Monétéau, qui a pris le relais pour mettre le feu à la piste et nous faire partager pendant une grande partie de la nuit sa passion pour la danse et le folklore FAR WEST !

Merci "aux maris cuisistots" Jeannot & Nicolas qui ont une fois encore oeuvré pour que les quelques cents repas soient servis chauds & synchro, et bravo à la super équipe de l'association qui sait se remonter les manches, mettre la main à la pâte et profiter de la piste !!



Loto : 100 % des gagnants auront tenté leur chance !

Slogan bien connu, et qui se prète à merveille à l'après midi LOTO du dimanche 17 Octobre !

Venez nombreux partager un moment convivial et riche en suspense & émotions ...

Comme tous les ans, nous vous proposons des lots de qualité, des pâtisseries "délicieuses comme à la maison", des boissons chaudes ... Les bénéfices de ce loto serviront, vous le savez, à offrir aux enfants de Bellechaume un voyage (pour les 8 - 14 ans), et des cadeaux pour les moins de 8 ans ...



Une rencontre avec le Père Noël !!

Cette année, nous avons fixé le RDV au samedi 11 décembre. Après un petit spectacle concocté avec quelques uns des enfants, le traditionnel goûter offert par la commune, aura lieu « la distribution de surprises" (merci Tino Rossi pour cette chanson indémodable).



Laissons passer les fêtes, et au retour du Printemps, pensons déjà à préparer les costumes du carnaval ! Nous vous attendons nombreux le samedi 26 mars pour ce défilé "haut en couleur" dans nos rues, et vous rappelons que vos sourires et vos friandises à notre passage font la joie des petits ... & des grands ! Et pour l'occasion, nous avons passé commande d'un grand soleil !

Magali MONIOT

ZOOM SUR ... ZOOM SUR ... ZOOM SUR ... ZOOM SUR

DECAP'NET : une petite entreprise qui défie la crise
Installée à Bellechaume depuis 2007 au 43 rue du Professeur Ramon, Stéphane THEREAU a créé son entreprise de vente de produits de nettoyage professionnel il y a déjà 11 ans. Son activité principalement orientée vers les collectivités s'ancre désormais un peu plus dans le village par un recrutement pour démarcher de nouveaux clients.

Quel genre de produits vendez-vous ?

Ce sont des produits de nettoyage de qualité professionnelle que je vais chercher directement chez le fabricant ou l'importateur français. Je travaille actuellement à 80% avec les collectivités locales de la région Parisienne et quelques entreprises (concessionnaires auto). Je suis par exemple très sollicité pour le nettoyage des cours de tennis. Je vends principalement les produits eux-mêmes mais j'assure également moi-même la prestation de nettoyage quand le client le souhaite. Je vais jusqu'à Marseille, Strasbourg ou Grenoble pour démontrer l'efficacité de mes produits qui sont souvent ma meilleure carte de visite et tout le secret de la fidélisation de mes clients.



Stéphane THEREAU, dirigeant de Decap'net et sa nouvelle collaboratrice Valérie SALVAN

Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer à Bellechaume ?

J'ai créé mon entreprise dans l'Essonne en 1999, au départ dans mon appartement. Je n'ai pas fait d'école de commerce, j'ai appris le métier sur le tas comme on dit. Au bout de 7 ans, je cherchais à élargir ma zone de prospection car c'est un secteur très concurrentiel surtout à Paris et en même temps, je souhaitais trouver une maison d'habitation spacieuse et pas trop loin de mes clients. J'ai trouvé tout cela à Bellechaume. La maison offre de bonnes possibilités d'évolution et l'ancienne boutique de boucherie, un local commercial à exploiter. Pour l'instant j'y ai installé mon unique salariée, en poste depuis fin août 2010, qui s'occupe du démarchage commercial et du relationnel clients. Le fait qu'elle habite Bellechaume est un atout pour moi car cela me permet de faire « vivre » cette boutique qui ne me servirait jusque là que de bureau et de rendre ainsi plus visible localement l'activité de mon entreprise. Pour l'instant je ne travaille pas assez avec les particuliers – ce que je regrette - pour que cela puisse devenir une vraie boutique de vente directe, mais qui sait.

Justement quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

Plusieurs pistes, j'ai beaucoup d'idées. D'abord, développer mon carnet de clients localement notamment vers les particuliers qui sont souvent consommateurs de produits de nettoyage type décapants ou dégraissants et qui finalement auraient tout intérêt à miser sur la qualité pour être plus efficace et finalement faire des économies. Ensuite donner une dimension nationale à mon entreprise en recrutant des commerciaux dans les principales régions françaises qui deviendront autant de relais délocalisés de mon entreprise tout en étant plus proches de mes clients les plus éloignés. Enfin je travaille actuellement à tisser des partenariats avec des grandes enseignes de distribution spécialisées pour qu'elles diffusent mes produits via leur catalogue ou leurs magasins.

DECAP'NET – Tél : 03 86 43 16 72 - Fax : 09 63 64 96 90 – mail : decap-net@orange.fr



Soirée country à la salle des fêtes le 17 avril 2010
(Amicale des enfants)



Remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants de la 2^{ème} GM lors de la cérémonie du 14 juillet 2010



F. Danse accueillait le public pour l'opération Ateliers d'Artistes de l'Yonne du 13 au 15 août 2010



Remise de médaille et de galons aux pompiers volontaires le 14 juillet 2010



Rencontre intercommunale de L'école multisports de la Région De Briennon le 23 juin 2010



Manceuvre pompiers au lavoir le 14 juillet

Fête des voisins rue Pasteur le 29 mai 2010



Visite du centre d'enfouissement des déchets ultimes à DUCHY le 30 juin 2010



Opération « Nettoyons la nature » le 25 septembre : 18 ramasseurs se sont portés volontaires

Le petit cahier des associations

CARNET D'ADRESSES :

L'AMICALE DES ENFANTS - (foto, Noël des enfants, carnaval)

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdte : Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) - Pdt : Louis DELMOTTE 03 86 43 15 61

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)

Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Stéphane DELMOTTE 03 86 43 11 71

LA BONNE IMPRESSION - Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

Les amis de Bellechaume

55^{ème} grand Prix de Stock Cars

Malgré une participation en baisse (800 entrées payantes contre 1200 l'an passé) conséquence d'une météo capricieuse, l'investissement des bénévoles s'est fait sans compter et le spectacle était au rendez-vous. Voici quelques clichés de cette 55^{ème} édition qui s'est déroulée le 22 août dernier.

